L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 29 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

PAR GONTRAN BORYS.

TROISIEME PARTIE.

LE LOYAL COMTE.

V.

OU TORTERUE PASSE UN MARCHÉ DE DUPE.

En voyant Torterue à ses pieds, Diégo Diaz ne put réprimer un sourire. Il avait trouvé l'homme qu'il lui fallait.

— Lève-toi, lui dit-il avec douceur. Je ne te veux aucun mal, et la preuve, c'est que tu es libre de partir. Seulement, je t'en préviens, à peine hors d'ici, tu vas être arrêté, torturé, pendu, jeté à la voirie.

Etienne s'affaissa en sanglotant sur sa litière de paille.

— Torturé, pendu! Mais pourquoi? s'écria-t-il, pourquoi?

— Hé! malheureux! La jeune fille disparue avait de puissants protecteurs, et ils ont juré ton supplice.

— Même si je leur rends Madeleine?

— Diable! pensa l'hidalgo.

Et voulant ôter à Torterue toute envie de reparaître au grand jour, il ajouta:

— Comment la leur rendrais-tu? Elle est morte!

— Morte! Qui! Madeleine? s'écria Etienne abasourdi.

— Brindoie l'affirme, du moins. Il est au pouvoir de la justice, et il prétend que, ne sachant où cacher la victime, tu l'as tuée.

— Moi! moi! ah! le misérable! rugit Torterue. Mais si ce crime a été commis, c'est par lui, monseigneur, par lui seul, soyez-en sûr! Il a tout conduit, tout conseillé, le brigand! Et dans quel but! Moi, j'avais l'amour pour excuse, tandis que lui....

— Eh bien! lui?

— Lui, monseigneur, il n'agissait que par vengeance.

— Contre Madeleine?

— Oui.

— Elle l'avait donc offensé?

— Elle l'avait fait saisir hier matin par un valet et jeter, pieds et poings liés, dans un cachot d'où il n'est parvenu à s'évader qu'à la fin du jour.

— Et, à quel propos, cet acte de violence?

— D'après un dialogue que j'ai surpris entre Brindoie et sa mère, j'ai cru comprendre que le scélérat avait essayé de soustraire à Madeleine je ne sais quel objet précieux,—un bijou probablement.

On devine, par cette réponse, qu'Etienne n'avait pas vu Brindoie dérober à la jeune fille évanouie, l'enveloppe renfermée dans son sein. L'explication, d'ailleurs, était plausible et don Diégo l'accepta, sans se douter qu'il venait de côtoyer un secret dont il eût payé bien cher la révélation.

— Il faudrait pouvoir prouver tout cela, dit-il en hochant gravement la tête. Par malheur, Madeleine étant morte....

— Elle existe, j'en jurerais! s'écria Torterue. Mais, voyez-vous, Brindoie l'aura mise en un lieu où on ne la découvrira jamais si je ne m'en mêle....

— Que veux-tu dire?

— Ah! il m'accuse de meurtre, le lâche coquin! Ah! il veut me perdre, le bandit! Eh bien, je le tiens à mon tour! car je suis entré dans cette cachette qu'il croit ignorée du monde entier.... J'y ai vu ce que Frès nomme ses pensionnaires.... J'y ai contemplé de mes yeux les immenses richesses qu'il appelle, lui, ses économies.... Et si elles n'eussent été aussi effroyablement gardées......

Etienne s'interrompit et passa, en frémissant, sa main sur ses paupières.

A ces mots d'*immenses richesses*—richesses attribuées à un homme qui, notoirement, vivait d'expédients et d'aumônes—Diégo Diaz regarda son interlocuteur, comme on regardait un fou furieux.

Mais si Torterue était furieux, en effet, par contre, il jouissait de toute sa raison, et ce fût avec une parfaite lucidité d'esprit qu'il raconta les scènes dont il avait été le témoin chez Frès la sorcière.

A mesure qu'il avançait dans son récit, un souvenir confus s'éveillait dans la mémoire de don Diégo. Il avait, comme tout le monde, entendu parler de l'automate de Paracelse; aussi, lorsqu'Etienne eut dépeint le prétendu cadavre aposté près du trésor de Brindoie, l'hidalgo tressaillit, et soudain se frappant le front, il s'écria en lui-même:

—C'est lui!....ce doit être lui!....Par saint Jacques! si mon bonheur voulait.....Mais je puis m'en assurer à l'instant même! Oui, pardieu! le docteur de cette affaire doit se trouver soit ici, soit à l'évêché!

Il posa sa main sur l'épaule de Torterue.

—Ecoute, lui dit-il, coupable ou non, ta tête est mise à prix. On te cherche, non-seulement à Tournai, mais encore dans tout le Hainaut. Avant que tu n'aies démontré la pureté de tes intentions, avant que tu n'aies restitué Madeleine à ses amis, tu auras vingt chances pour une d'être pendu. Voilà ta situation, elle n'est pas belle. Que comptes-tu faire pour y échapper?

Torterue, incapable de proférer un mot, joignit la main d'un air plein de supplications muettes.

—Tu invoques mon aide, poursuivit l'Espagnol, et il est bien vrai que, si tel était mon bon plaisir, je pourrais te faire traverser, invisible, des bataillons d'archers ou te lancer, aussi vite que l'éclair, dans tel endroit du monde qu'il te conviendrait de choisir. Eh bien! cette protection, je consentirai peut-être à te l'accorder.... Elle dépend de ce que tu vas m'offrir en échange.

Etienne sentit ses jambes se dérober sous lui.

—Je comprends! balbutia-t-il. Vous exigez que je vous vende.... mon âme!

—Ton âme! repartit don Diaz en riant. Eh! mon cher garçon, il y a beau temps qu'elle appartient à mon cousin! ... comme dans l'autre.

—Dans l'autre, je ne dis pas non, quant à celui-ci, je te le répète, il ne dépend que de toi d'y acquérir d'un coup, sécurité, impunité, richesse.

—Richesse! fit Etienne ébloui.

Et il murmura d'un ton rêveur:

—Au fait, on m'a prédit que je mourrais riche, très riche.

—Décide-toi! ordonna l'hidalgo.

—Hé! monseigneur, que puis-faire pour gagner tout cela? Que me demandez-vous?

—Trois mois de ta vie.

—Trois mois de....

—Oui, trois mois à dater d'aujourd'hui, trois mois durant lesquels tu vas t'engager à me servir fidèlement, à m'obéir aveuglément, à accomplir enfin, sans souffler, ... le travail que je t'aurai confié, quel qu'il soit.

—Sans sortir d'ici? accentua Torterue qui promena autour de lui un regard attristé.

—Je ne parle pas seulement de chambre, ... don Diaz, mais aussi des espaces qui l'avoisinent.

—Où sommes-nous donc? monseigneur.

—A soixante pieds sous terre.

Etienne eut un soubresaut convulsif. Diaz le prit par la main, l'emmena hors du caveau et lui fit faire quelques pas.

—Regarde! lui dit-il en secouant au-dessus de sa tête la torche enflammée.

Cette lueur éclaira pour un instant les voûtes grises d'une douzaine de galeries qui semblaient s'entre-croiser, s'enchevêtrer à l'infini dans les ténèbres.

—Ici, tu es en sûreté, reprit don Diégo. Nul n'y viendra te chercher. L'imprudent qui essaierait d'aventurer à travers ce labyrinthe, pourrait errer pendant bien des jours avant de trouver son chemin.

Torterue, pâle et glacé, se taisait.

—Ah! dit encore l'hidalgo,—le logement n'est pas gai, j'en conviens. Lui préfères-tu le gibet?......Tu n'as qu'à parler. Je suis prêt à te reconduire là haut.

—Non, non!.......s'écria Torterue. Mieux vaut vivre au fond de ce sépulcre que d'être mis à mort sous les clartés du soleil! Je reste, monseigneur.... Mais, Madeleine!

—Eh bien?

—Brindoie la hait. Frès doit avoir reçu ses ordres. Si elle ne me voit pas revenir, elle se débarrassera de l'enfant par un coup de couteau...

—Je veillerai.

—Soit. Mais, d'autre part, si Madeleine est rendue à la liberté elle épousera ce Nicolas, que Satan confonde!

—Je veillerai, te dis-je.

—Me promettez vous de l'éloigner du bras ...

—Je ferai mieux. Je la rendrai folle de ...

—Et comment cela, mon Dieu?

—En te faisant riche. Les biens de Brindoie ... content,—je te les donnerai.

—Impossible! cria Torterue, blême de saisissement.

—Ingrat!...... est-il rien d'impossible à ma ...! N'est-ce point par elle que tu respires à cette heure? N'est-ce pas elle qui t'a soulevé ... besoin des eaux et transporté en ce lieu? Par ... encore, je romprai les enchantements de la Damnée;—par elle, je réduirai en poussière ce mort-vivant, épouvantable gardien du trésor...

Etienne tomba à genoux.

—Marché conclu! s'écria-t-il. Je suis à vous, maître! Commandez, votre esclave obéira.

—C'est bien! répondit froidement le Cousin du Diable.

Et, déposant une corbeille auprès de Torterue:

—Bois, mange et dors! acheva-t-il. Nous ... demain.

Il sortit.

... savait maintenant comment et par qui Diégo avait été initié aux secrets de Brindoie. ... révélation, l'hidalgo fit son profit à ... même. Quoique largement payé par ... employateur, il était pauvre, il avait ... besoins, il aimait le luxe, et l'or, et ... riche; une fois sa mission de haine accomplie,—et elle touchait à son terme,—don ... voulait rentrer dans la vie par la grande ... de l'opulence.

Cette opulence, il savait où la trouver désormais.

... à cette enfant qui lui inspirait de l'intérêt, il n'avait qu'à ne point s'occuper d'elle ... être à toujours débarrassé. Mais, par une ... bizarre, ce gentilhomme dégradé ... éprouvait aucun scrupule à s'emparer du ... d'autrui, avait conservé, sur quelques ... singulières délicatesses. Il avait ... protection à Nicolas et, pour ce motif ... il lui répugnait de laisser assassiner ...

... méditation laborieuse, il se résolut ... sur la fiancée du brasseur et ... lui rendre, mais plus tard, alors ... assouvi sa vengeance, il n'aurait plus ... la jeune fille comme un obstacle. ... de quelle façon il s'y prit pour décider ... à respecter l'existence de Madeleine, ... continuant néanmoins à la garder prisonnière.

... revenons à Torterue.

... lendemain du jour où il avait été sauvé si ... ou du moins Etienne estima qu'on ... lendemain, car, dans son noir réduit, la ... des heures était inappréciable, Diégo ... réveilla et le conduisit devant la paroi ... à percer.

... du mur, gisaient déjà une lanterne, ... et les divers instruments nécessaires. ... comprenant qu'il ne s'agissait que d'un trou ... ex-cordonnier respira plus librement. ... redouté qu'on ne l'attelât à quelque ... infernale et sacrilège. Toutefois ... timidement ou devait aboutir son ...

... questions! répondit don Diaz. ... devant toi. Plus tôt tu auras fini, ... abrégeras ton temps d'épreuve.

... par cette promesse et s'imaginant que le futur trou l'introduirait,—en ... économies de Brindoie,—dans une ... de diamants, Etienne attaqua résolument la muraille.

... Diégo lui avait appris à régler sa tâche ... établir, la plus large part du labeur ... heures de nuit, ... importait de creuser à la sourdine. Ce ... l'Espagnol ne s'inquiéta plus d'E... ... que pour inspecter les progrès ... travail et lui indiquer l'exacte di... ... suivre. Du reste, il lui laissa une liberté entière et se contenta de lui interdire toute excursion à travers le souterrain.

Il va s'en dire que Torterue enfreignit cet ordre et que mû par sa curiosité, il s'avisa un beau matin de parcourir ces galeries mystérieuses. Mal lui en prit; n'ayant pas le secret des issues, il s'égara et se débattit, pendant douze heures consécutives, au milieu des ténèbres; au bout de ces douze heures, Diégo jugeant la leçon suffisante, le ramena plus mort que vif.

Mais à dater de ce jour, l'hidalgo demeura convaincu que son esclave ne recommencerait plus ses promenades indiscrètes; et, de fait, le souvenir des angoisses qu'il avait endurées enleva pour longtemps à Torterue l'envie de s'y exposer de rechef.

....

Au moment où nous retrouvons ce pauvre diable, la tranchée ouverte deux mois auparavant atteignait déjà une profondeur respectable. Au fond de cet entonnoir dont le sol allant montant toujours, Torterue, nous l'avons dit, fonctionnait avec une ardeur telle, qu'il ... omis de retourner le sablier et que l'instant où il devait faire halte était dépassé de beaucoup.

A la voix de maître il s'effaça contre le mur. Diégo Diaz s'assit à sa place, sur l'escabeau. Minutieusement, il examina le travail accompli depuis la veille. Son attention se fixa surtout au dessus de sa tête.

Là, d'après ses instructions, Etienne avait scié deux madriers énormes qui s'étaient tout à coup rencontrés sous sa pioche, tandis qu'il arrondissait la voûte du boyau. Ces deux poutres, en se détachant, avaient mis à nu un espace rempli de poussière et de platras.

L'hidalgo ramassa la pince; il en donna un coup léger dans cet amas de matières désagrégées qui s'écroulèrent. Alors, il aperçut plusieurs pierres larges et plates, posées horizontalement et cimentées entre elles.

A cet aspect une rougeur ardente courut sur les joues blêmes de l'espion. D'une main qui tremblait, il tira de sa poitrine un parchemin couvert de lignes bizarres et plusieurs objets de différentes formes.

Le parchemin était un plan; les objets singuliers, des instruments de précision; mais Torterue prit le tout pour un grimoire diabolique. Il retint son souffle et suivit d'un œil effrayé tous les mouvements de son patron.

—Par san Iago! s'écria celui-ci, je ne me trompais pas! Nous y sommes!....

—Nous y sommes!..... répéta Etienne stupéfait.

Et il écarquilla les yeux comme s'il se fut attendu à voir ruisseler en cascade les rubis et les lingots.

Diaz se retourna.

—Tes peines ont pris fin plus tôt que je ne le supposais, mon camarade, lui dit-il. Va te reposer. D'ici à peu, je n'aurai plus besoin de toi et tu n'auras plus besoin, toi, de personne.

Heureusement,—ou malheureusement pour lui,—Torterue ne remarqua point le regard féroce qui accompagna ce discours. Moitié joyeux, moitié désappointé, il regagna son caveau. L'instant d'après, il ronflait à gorge pleine.

L'Espagnol l'avait suivi à pas de loup. Il enferma Etienne à double tour, puis il revint vers le trou et il s'y engouffra de nouveau, comme une anguille se plonge dans la vase.

Alors, parmi les instruments de Torterue, il choisit un mince ciseau d'acier, et, avec une excessive adresse, il se mit à desceller une de ces larges pierres plates qui formaient plafond au-dessus de lui.

En moins de dix minutes, la dalle remua dans son alvéole. L'hidalgo la souleva imperceptiblement, et regarda.

Il vit une salle magnifique ornée de statues guerrières, de trophées et de panoplies. Elle était déserte. Le jour naissant bleuissait ses hautes fenêtres ogivales.

—La salle des Gardes! murmura l'espion. Mes calculs étaient justes....

Il souleva la pierre tout à fait et la fit glisser de côté sur la surface plane du dallage. Après quoi, ayant attiré à lui l'escabeau d'Etienne, il monta dessus, introduisit son corps dans l'ouverture et s'enleva par la force du poignet.

Une fois dans la salle, il prêta l'oreille. On n'entendait pas un souffle. Don Diégo traversa la pièce commune et se dirigea vers un majestueux escalier de marbre à rampe dorée, qu'il franchit en trois bonds.

Sur le palier, au centre d'une riche colonnade, était une porte close. Diaz essaya de l'ouvrir. Elle résista. Don Diégo tira de sa poche un morceau de cire, l'échauffa entre ses mains et prit l'empreinte de la serrure.

A ce moment, des voix s'éveillèrent à l'intérieur de l'hôtel. L'Espagnol redescendit l'escalier en toute hâte, sauta dans son trou, remit la dalle en place et l'assujettit de manière à ce qu'elle ne tremblât pas sous le pied. Puis, tendant son poing dans l'ombre,

—A nous deux, maintenant, dit-il, comte de Thun!

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*. Jeudi matin, 29 octobre 1868

La journée d'hier a été tout ce que l'on pouvait désirer, une véritable journée de printemps. Les affaires sur la Levée ont été assez actives.

SONT ARRIVÉS—Le Pioneer de Shreveport, avec 333 balles de coton; Le Richmond, du même port, avec 1118 balles de coton; le Lehawanna, de Camden, avec 702 balles de coton et l'entreprise, de Natchez, avec 639 balles de coton.

SONT PARTIS—Le Wild Wagoner, pour Natchez; Leni Leoti, pour Ouachita; Rose Franks, pour la Rivière Rouge; Mississippi, pour Memphis et l'Aloe, pour le bas de la côte.

EN CHARGEMENT—Le Pauline Carroll, National, Hedge Fletcher, Rose Franks, Cuba No 2, Richmond, Sully, Lohawanna, Enterprise et Sharp.

Le steamer Caroline a pris, pour un voyage seulement, la place du Grey Eagle, à la machine duquel il a fallu faire de légers changements. Il partira positivement dimanche prochain, à 9 heures précises.

MEMORANDA—Le fleuve et tous ses tributaires sont dans le *statu quo*. Les rivières Arkansas, Blanche, et Rouge, baissent toujours. Il n'y a que 18 pouces d'eau dans la Rivière Ouachita.

MAGASIN DE MUSIQUE DE

BLACKMAR,

anciennement des magasins de PRINCE, No. 164 de la rue du Canal, Directement en face du Christ Church. 4 oct—6ms

Changement de Magasin.

MME WASHINGTON annonce à sa clientèle et au public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au No 1 7 de la rue du Canal, entre les rues Bourbon et Rampart. On y trouvera les dernières modes. Elle se charge de la confection des robes qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du fini et de l'élégance et vend toute espèce de patrons en papier. Elle taille et faufile les robes, basques, etc. 4 oct—1m

I. O. O. F.

Au Public.

AVIS est donné que le 10 novembre prochain, la nouvelle salle des Odd Fellows sera dédiée, et les cérémonies se termineront dans la soirée par un grand bal. Les détails seront publiés dans quelques jours. Par ordre du COMITÉ D'ARRANGEMENTS. 13oct

MACHINE A COUDRE,

DE GROVER & BAKER.

La seule machine adoptée pour toute espèce de couture de famille.

Bureau et dépôt pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle Orléans. 18 oct—1m

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES — ET —

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.

Rue Tchoupitoulas, No 48. 1er sept—1an

ACHETEZ VOS CIGARES

CHEZ

GEO. ALCÈS,

185 RUE DES REMPARTS 185

MR. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (américains et havanais). M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et à détail, ainsi que des Rubans de Grenade, No 10, 15 et 2½. Les ordres adressés au Lock Box No 348 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude. 7oct—3ms

A. C. TREMOULET,

AGENCE GÉNÉRALE

Rue Vieille-Levée, No 95.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 9sept—3m

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. B. Pothier,
H. Zuberbier,	Wm McCulloch,
I. N. Marks,	Wm Creevy,
F. F. Schmidt,	T. K. Finley,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCoard,	John C. Sinnott,
J. Caufield,	C. Cavaroc,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON........................Président.
W. S. PIKE........................Vice-Président.
R. W. YOUNG........................Secrétaire.
L. A. FOURNIER........................Trésorier.

W. B. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
N. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an

MALADIES DES YEUX.

LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Stabel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures, au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 15 nov—1an—rlt

AGENCE GENERALE

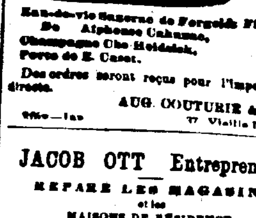

Eau-de-vie Saserne de Fergeith Fils; De Alphonse Cahunne, Champagne Che Heidsiek, Porto de E. Caset.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 77 Vieille Lev. 9fév—1an

JACOB OTT Entrepreneur.

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.

Fait et répare les Caves,

Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1an

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs. J. KITTREDGE........Trésorier.

Mercredi soir, 21 Octobre.

Représentations tous les soirs et le SAMEDI, à MIDI. La grande troupe dramatique et comique composée d'un nombre d'artistes beaucoup plus grand qu'aucune autre troupe du pays. 21 oct

Théâtre de l'Opéra.

L'Administration voulant donner aux représentations des grands ouvrages nouveaux toute l'importance ... désire se procurer, comme l'an dernier ... complémentaires. S'adresser tous les jours de 2 heures à 4 heures, au Théâtre de l'Opéra, au bureau de M. GRAVIER. 16oct—1m

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier—Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore St-Maurice, Montgomery—(Prenant du fret pour les débarcadères Sandiver) Alexandria, les débarcadères de Norman, Sirdon et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent bateau à vapeur GLIDE capitaine James F. Muse; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. BRITTON & CO, No 29 de la rue de la Commune. 14oct.

Opelousas

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P.M.

Pour les Opelousas, Washington, Port Barré et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur CLEONA, d'un fel ... capitaine K. E. Splane, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.—Le CLEONA part de Washington tous les MERCREDIS matin, à 10 heures. 17 oct

La Côte et le Bayou Sarah.

Paquebot direct pour la Nouvelle-Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine R. Hebe (J J Brown, commis) partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., (à dater de mardi, 15 septembre 1868). Il partira du Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12 oct

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte. Le magnifique et rapide paquebot, fin marcheur, Grey Eagle, capitaine V. S. Sarance, partira comme il est dit; et à SON RETOUR, quittera Bayou Sara tous les LUNDIS et LUNDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 16, Nouvelle-Levée. 9 sept—1m

LE bateau à vapeur sera hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. E. Gondhouse, commis J. A. Cornut; sous ordres de MM. O. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 11 de la rue Conti. 29 août.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Ancoin, commis F. A. Gauriet, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 8 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau tire ... Lockport.

Les expéditeurs ne seront responsables des freight bills pour Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3 oct—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 30 du courant. Il partira de la Nlle-Orléans les VENDREDIS, à 10 heures du matin, et les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi. Il sera de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES. 14 oct. A. DUGAS.

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche. Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine Duffy, commis T. Nicolà, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 2oct—1m.

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. P.D. WAGONER, capitaine W. S. Richardson, commis J C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent. No 17 de la rue Tchoupitoulas.

AMCHANDS 6 octobre 1868.

CONFORMÉMENT à un acte passé, le 5 septembre 1868, pardevant G. Le Gardeur Jr. notaire public de cette ville, des livres de souscription seront ouverts tous les jours, au local de cette Institution, du 6 octobre au 4 décembre 1868, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pour le capital de ... et cinq cent trente mille piastres (\$530,000) ... la dite banque, lequel sera divisé en actions de \$100, payables comme suit:

Vingt pour cent au moment de la souscription, et ... dix pour cent tous les mois, jusqu'à parfait paiement.

Par l'article 8 de la charte de la banque, les actionnaires actuels auront le privilège, pendant soixante jours, de prendre des actions additionnelles en proportion au montant de leurs actions.

TH. J. DIX, Caissier. 6 oct—16t J et V

ANNONCES DIVERSES.

Nouveau Moulin à Riz, amélioré,

Nos. 268 ET 270

DE LA RUE TCHOUPITOULAS.

NOUVELLE ORLÉANS.

LE soussigné vient d'achever son Nouveau Moulin à Riz perfectionné, ce qui lui permet de recevoir, des

Planteurs et des Marchands de riz,

de l'Etat, des ordres pour vanner et polir le riz. Il a acquis la certitude que ce riz est le meilleur qu'il y ait dans l'Etat de la Louisiane, et il est offert ... de résultat. Il peut remplir les commandes immédiatement et à plus bas prix qu'aucun établissement de ce genre en Louisiane. Il a un Plan à riz amélioré, dont il est l'inventeur, et il est seul à exercer la patente. Ce plan conserve au riz sa fraîcheur et le rend plus blanc et plus propre.

Les planteurs et les marchands sont priés de laisser leurs ordres aux

Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas

Propriétaire.

N. B. On trouvera constamment chez lui du riz, de la farine de maïs, du gru, de la farine et toute espèce de grains aux plus bas prix du marché.

Charrois gratis.

Un dépôt du Moulin à riz, à maïs et à farine de la Louisiane est ouvert au No 47 de la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, pour le marchandise de ce voisinage. Les ordres pour riz, avoine, farine de maïs, gru, seigle et grains de toute espèce seront promptement exécutés pour toutes les parties de la ville sans frais de charrois.

Les planteurs qui enverront leur riz à cet établissement auront l'avantage de le faire vendre par le propriétaire au prix le plus élevé du marché.

S'adresser au "Case Box 1848" du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 17oct—1m

C. DUHAMEL, opticien,

111, *rue du CANAL, près de la Banque d'Amérique, ci-devant rue de Chartres,*

TIENT un grand assortiment de LUNETTES pour toutes les vues.

M. DUHAMEL ayant une longue pratique comme opticien, informe les personnes qui ont besoin de lunettes qu'il peut adapter aux vues faibles des verres qui ne produiront pas les mauvaises conséquences qui ont fréquemment la suite de l'emploi de mauvaises lunettes.

Ses verres de lunettes fabriqués spécialement pour lui sont garantis parfaits.

Il recommande aussi une grande amélioration: les lunettes à double foyer, pour voir de près et de loin dans les mêmes verres. Aussi les verres cylindriques pour myopes et presbytes.

Les verres en vrai cristal de roche (pebbles) sont appliqués scientifiquement aux vues, auxquelles ils sont de la plus grande utilité. Ces verres ... pour ... de certaines affections de la vue.

En magasin: Une immense variété d'instruments de toutes natures, tels que

Théodolithes,	} pour l'arpentage.	Longues-vues marines,
Niveaux,		Jumelles de théâtres,
Compas,		Boites de compas,
Microscopes,		Balances de toutes sortes,
Baromètres,		Machines électriques,
Thermomètres,		Modèles, &c., &c.
Tire-liqueurs, &c., &c.		

Instruments de marine, livres et cartes stéréoscopes et vues stéréoscopiques.

NOTA. 6,000 lanternes de couleurs en papier } pour illumination. 3,000 verres de couleur avec mèches } A vendre en gros et en détail. 15oct—1m

J. B. Walton & Deslonde

ENCANTEURS

Et agents pour la vente, l'achat et le louage de propriétés foncières, d'habitations et de terres; pour la vente d'actions et de scrips, de marchandises et de produits, de cargaisons et coton avariés, de meubles, &c.

Bureau temporaire No 8 de la rue Carondelet, près Canal.

NOUS sollicitons un patronage aussi généreux que celui qui nous a été accordé jusqu'à ce jour et annonçons à nos amis qu'en outre des affaires ordinaires, nous négocions des emprunts sur hypothèques, nous nous occupons de l'encaissement (de la ville et de l'Etat) acquittons les taxes de la ville et de l'Etat, louons à bail les propriétés de la ville et des faubourgs et nous nous chargeons des recouvrements des loyers de propriétés résidentes et absentes.

Nous veillerons personnellement sur les intérêts de nos clients.

1er oct—1m J. B. WALTON & DESLONDE

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA. Propriétaire. 14fév—1an

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

Ligne rapide de fret entre LA NLLE-ORLEANS ET

GRANDE JONCTION,	MACON,
NASHVILLE,	LYNCHBURG,
CHATTANOOGA,	PETERSBURG,
ATLANTA,	NORFOLK,
ROME,	RICHMOND,
AUGUSTA,	BALTIMORE,
CHARLESTON,	PHILADELPHIE,
	NEW-YORK,

Et tous les points intermédiaires de la ligne.

On donne des connaissements pour tous les points. Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.

Les expéditeurs ne paient ni assurance, ni charroi, ni commission.

Les prix sont toujours aussi bas que les plus bas. Pour plus de détails, s'adresser au bureau, au-dessous du City Hotel, ou à la boite 2351 du bureau de la Poste de la Nouvelle-Orléans.

D. H. FEGER, Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston. 16 sont

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se relie au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au bureau du coin des rues Camp et Commune, pourront faire recevoir leur fret dans n'importe quelle partie de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

1er fév. G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourbon. 20 sou

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les paquebots de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière \$4 ... dans une cabine 2d pont avant ...\$ ...

Passage d'entrepont ... 100

Les enfants au-dessous de 2 ans ne paient pas. Les enfants de 2 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi place. Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paient les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 20 p. c. sur le prix de double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour sur les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 16 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, Agent, 127, rue de la Commune. 10 janv—1an—ttf

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

VILLE-DE-PARIS	capt..Surmont,	Samedi 17 oct.
PEREIRE,	capt..Duchesne,	Samedi 31 oct.
ST-LAURENT,	capt..Bocandé,	Samedi 14 nov.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, \$140 | Seconde cabine, \$85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord

Première cabine, \$145 | Seconde cabine, \$88.

Troisième cabine \$35, et on comprend le billet de chemin de fer, \$37.

Les bagages seront marqués pour Paris, et ... médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au consignataire, ou bien d'écrire ou de télégraphier à New-York. Pour passage, s'adresser à V. PERRILLIAT, 127, rue Commune. 3oov—1m

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Le vapeur SONORA quittera la Nouvelle-Orléans le 31 octobre 1868 pour Tampico et Vera Cruz

Pour fret ou passage, s'adresser à V. PERRILLIAT, 127, rue de la Commune. 29 oct—30au 1er nov

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

LE NEW-YORK............Capitaine F. Dreyer.

LE BREMEN............Capitaine H. A. Neynaber.

feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême. Ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BRÊME.	DE LA NLLE-ORLÉANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre	vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre	vers le 20 décembre.

—PRIX DU PASSAGE—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême:

Première chambre.............en or — \$150

Entrepont.............en or — 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Première chambre, en monnaie courante \$30

Entrepont ... 20

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, Rue de l'Union, No 62. 3oov—1m

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents aménagements.

PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	......	\$100
A Londres,	do	105
A Hambourg,	do	105
Au Havre et à Brême,	do	110
A Paris	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	......	\$ 35
A Londres,		40
Au Havre et à Paris		40
Brême ou Hambourg		40

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN (entrepont): \$40, en monnaie courante. Il y a un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambre, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur le "Provincial Bank" d'Irlande et ses différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 188, rue de la Commune. 3 sept—1m

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends, partiront du Havre chaque 1er et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:

De Hambourg ou du Havre.		De la Nlle-Orléans ou la Havane.	
Première cabine..	\$180 or	Première cabine..	\$165 or
Deuxième cabine..	112 50		
Entrepont	55	Entrepont	45 or

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Première cabine, \$50 en papier | Entrepont, \$.0 en papier.

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de £2 10s par tonneau ...

WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents généraux, 53 rue Carondelet.

D. ERDMANN, Havane.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, No 8, rue Barclay, New-York. 25 sept—1m

En construction le vapeur SILESIA

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le Steamer

UNITED STATES,

Commandant Geo. L. Norton,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 31 octobre, à 8 heures P M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres............\$60 00

On signe des bills of connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à

WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 186.

Le steamer SHERMAN suivra et partira SAMEDI 7 novembre.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer

CORTES,

Commandant Horatio Nelson,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le DIMANCHE, 1er novembre, à 8 heures A. M.

Passage............\$60

Cette ligne prend du fret au moyen des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41. 4 mai—1a

Ligne B Paquebots du Havre.

Le navire français A 1 "LOUISIANA" capt. Tenffet, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. S'adresser pour fret à W. R. BUDDENDORFF, 181 Rue Commune.

Pour passage, ayant d'excellents emménagements s'adresser à bord au Poteau 17 2me District. 16 oct

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cosmos.

La CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part comme suit:

Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.

Les MARDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures.

Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 9heures A. M. et sera de retour le même soir.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, agent, Rue de l'Union, Nos 18 et 20

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer. 7 sept

A LOUER.

DEUX MORCEAUX DE TERRE, non sujets à l'inondation, l'un connu comme l'ancien champ de course de la Louisiane, situé à la jonction du chemin de fer de Pontchartrain et du Chemin de Gentilly, ayant 28 arpents de face sur le Chemin de Gentilly, sur 3½ arpents de profondeur.

L'autre morceau est situé sur le côté opposé du Chemin, et comprend une orangerie, des écuries, &c.

S'adresser à O. HOPKINS, 13 oct—1m, No 3 rue Union.

Changement de Local.

A. DUCHIRON, encanteur, et W. J. BEESE, ont transporté leur magasin, du No 16 aux Nos 28 et 30 de la rue Tchoupitoulas, où ils se chargeront, comme par le passé, de la vente de produits, cargaisons, coton, meubles, propriétés foncières, meubles, etc. Les jours de vente sont: Les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. Ils se chargeront également des ventes du dehors. 7 oct

JOSEPH MARISTANY Jr.,

Marchand de Vin en Gros.

Liqueurs, Whiskey Monongahela et Bourbon, Spiritueux, Cigares etc.

39............Tchoupitoulas............39

Entre Natchez et Gravier Nouvelle Orléans. 20 oct-3m

JOHN H. KEEP | JER. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE, No. 36, de la rue Nouvelle-Levée, No. 38, de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans. 6 sept—3ms

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale ROCA & ROVIRA pour le commerce du bois de construction et de tout ce qui s'y rattache, à ce genre d'affaire. Ils occupent l'ancien local de Jno Petit, à l'angle de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet, Vieux Bassin.

L. ROCA. A. ROVIRA.

M'étant retiré de ce commerce, j'appelle respectueusement l'attention de mes amis et clients sur l'annonce ci-dessus, et sollicite pour eux le patronage ... local, à l'angle de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet. 19 oct—1m J. PETIT.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Fers pour fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud. 14 sept—1an LEEDS & Co.

AGENCE SPECIALE D'EAU-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Expéditions en Bouteilles et Barriques. SEULS AGENTS DES MARQUES

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO.,	COGNAC.
GAUTIER FRERES,	"
GOLDENBURG,	"
HENRY SUTTON,	"
ALEX. SEIGNETTE,	LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES,	COGNAC.
L. O. LANTER,	"

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

Lebrun, "Eagle Brand", T. Drouet, "Lion's Brand", P. F. Eyquem, Ch. Treulon, Larroze Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes; J. B. Clerc & Cie, le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Henri de Kw. Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Billery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi-bouteilles.

Absinthe Pernod; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Garret Jeune et Fils. Bouchons, A. Bréant; Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—1m

ANNONCES DIVERSES.

MAISON FELIX SARON

14 Rue Baronne PRES CANAL.

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

F. S. a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs, de toutes longueurs, ainsi qu'un des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER, en peignes, broches, parfumeries &c., des premières maisons de Paris. FLEURS VOILES et COURONNES de MARIÉE. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.

On grand ou on est réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Aussi—Frisures et coupe de cheveux des ENFANTS, &c. 3oct—1m FELIX SARON

Whiskey! Whiskey!

LA maison O. Kernel, de Cincinnati, offre du Whiskey à \$1.20 le gallon.—S'adresser chez MANUEL, 31, rue Dumaine (entre Chartres et Levée), seul agent de cette maison pour la Nouvelle Orléans. 11 oct—1m

STEAM DYEING.

Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe. E. EUGENE GEORGET. Salons de Frès.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture et le nettoyage des objets de tous genres, ... offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Paletot drap, mérinos, etc., teint en noir, \$1 50; Pantalons de 75 cts.; Gilets de 35 cts.; Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline, barège, mousseline, soie ... Jupes, Châles de 1 00; Robes en soie teint en bleu ou violet, 2 50; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark ou gris, 1 00; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark ou gris, 1 25; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 25 40 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts. Il sera fait en outre, à escompte aux marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints. Ouvrage entrepris en toutes, 20 cts. 23 sept—1m

Café Démocrate,

No 58........RUE ROYALE.........No 58

(Près Bienville—Nouvelle-Orléans.)

W. O. MANN, Propriétaire.

LE public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &c. 13 oct—3m

Pension Française,

TENUE PAR MME J. MAZUC,

No 70 RUE ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

Table excellente. Bon vin. Déjeuner à 8 heures et demie. Table d'hôte à 4 heures et demie. Chambres garnies. Prix modérés. 16 oct—1m

EMMAGASINAGE DE DOUANE.

"U. S. Bonded Warehouse No 4,"

Au coin des rues Canal et Peters.

L'IMPORTERS BONDED WAREHOUSE COMPANY (Compagnie d'entrepôts de Douane des Importateurs) emmagasine à bas prix, toute espèce de marchandises dans leurs deux bâtisses A L'EPREUVE DU FEU.

Les personnes qui y emmagasinent PARTICIPENT AUX BENEFICES de la Compagnie. Voir le tarif qu'on peut se procurer en s'adressant à l'entrepôt.

HENRY TRÉMOULET, Président 1 pro tem. 2 oct—3m

CARABINES WINCHESTER.

AYANT reçu un stock complet de ces Carabines, nous sommes à même de répondre promptement à la demande. On reconnaît, aujourd'hui, que cette arme n'a pas d'égale dans le monde sous le rapport de la rapidité et de la sûreté du tir. Elle est supérieure à toutes les armes connues sous le rapport de la simplicité, de la durée, de la précision, et de la portée.

On peut voir ces armes au No 5 de la rue Vieille Levée. Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 16 oct—1m FOLSOM BROTHERS, Agents.

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK,

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.

Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison que

On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.

Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.

Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.

Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable

"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."

F. P. DUCONGE, Agent, rue de Chartres, No 89, Nlle-Orléans. 11sept—1an

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour La GONORRHÉE dans toutes ses phases, L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, La FLUEUR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui, pendant des années, ont vainement ... ont ... recouvré la santé ... radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal ... chaude.

AVERTISSEMENT — L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule. MAUNSELL & SOGEL, Agents pour la vente en ...

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS, ... bâtons, de Candi de Variétés, et de CONFISERIES. NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pates, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les boutons, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 16 août—3m

DENTISTES.

Dr. O. BLANCKE

416 & 418.....Rue St-Charles.....416 . 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificielles montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les dentiers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que ceux ... plus légers, collent à beaucoup plus ... que ceux sur argent; ils ... sont pas affectés par les acides. 20 mars—1m

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Logan.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—1m

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dépendances, etc., etc.

No, 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 12oct—1an Nouvelle-Orléans

Argenterie plaquée

UNE grande variété d'argenterie plaquée, tels que glaces et américaine,—tels que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à sucre, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, ... de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.

De constants arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO, Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fantaisie et pistolets. 15oct—3m

INSTITUTIONS

Collége de Spring Hill.

LA réouverture des classes dans ce Collége si bien connu du public, aura lieu MARDI prochain, 27 Octobre. Le Révérend Père Curioz, président du Collége, partira de cette ville avec les élèves confiés à ses soins, le 26 courant, par le train de 4 heures P. M. du chemin de fer de Pontchartrain.

Pour de plus amples informations et pour les comptes, s'adresser au Révérend Père L. Curioz, au Collége des Jésuites, encoignure Commune et Baronne, ou à M. F. Poursine, agent du Collége, No 26 de la rue Natchez. 17oct—10t L. CURIOZ, Président.

PROSPECTUS —DU—

Collége de l'Immaculée Conception,

à l'angle des rues Commune et Baronne,

NOUVELLE-ORLEANS

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.

Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour, est également séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 4 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Le cours embrasse le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois, un bulletin qui leur annonce la conduite, les progrès, le rang ... classe et la présence de leurs élèves.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Cours de Collége, payable d'avance, ou mensuellement........ \$... ... mois ... 16

2 oct—1m

COLLEGE COSMOPOLITE,

DIRIGÉ PAR CH. CARON,

Rue du Canal, 229.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 8 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 5 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et ... 21oct—1m

INSTITUTION LOCQUET

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES Nos 212 et 214 rue St Charles, et 261 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR...............Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol de Latin et de la Musique. Lesdits professeurs enseigneront ... aux personnes expérimentées qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est réglée avec le même méthode.

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, ou on pourra se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 153. 15oct 3m—3 par sem

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR MME CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

104 et 106 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Des professeurs de musique, et et favorablement connus, attachés à l'institution, la direction vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet excellent professeur commencera ses cours le 1er octobre ... de l'institut auront ... ... pas des cours de ...

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la directrice, ou par lettre boite ... à la poste. ...

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut se procurer des renseignements, ou des prospectus à l'établissement. 3 sept—1m

INSTITUTION DERON.

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.

No. 259, Esplanade, enseignure Frère... Cours Elémentaires et Supérieurs, ...

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (Cours des livres complets) ... de 6 à 9 ... de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le ... septembre prochain. 28 août—3m

Collége Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34,

Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,

(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A D Y HENRIQUES, A. M. auteur du "Calculateur" et du cours de commerce ... Professeur: E. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie. Vice-Président ... enseignant ... les ... tenue des livres ... et ... commercial ... le public. Les ... se ... s'assurer de ... Pour les conditions et les détails, s'adresser au Président du Collége. 14 sept—1m

INSTITUTION CARNATZ,

257, au coin des rues Prytania et Première. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit ... de l'air ... Elle ... d'un ... et de ... tous les ... Le ... de ... très ... l'instruction.

COLLEGE PASSE CHRISTIAN,

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,

Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commencera le premier lundi d'octobre. Le Passe Christian étant renommé depuis de longues années comme lieu favori et fréquenté durant la saison d'été, par les habitants de la Nouvelle-Orléans et du Sud, il est inutile de s'étendre sur la beauté de la situation et la salubrité de cette localité.

Les études comprennent toutes les branches importantes de l'éducation anglaise et française.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance et par semestre.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois): \$100.

... classique (qu'on ne paie qu'une fois), et à sera ... \$10.

La musique et le dessin se paient séparément.

... de \$10 à \$15 par mois et ... dépenses ... Pour plus amples informations, s'adresser à la ... de Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.) ... 1m

M. ALBERT FABRE, ci-contentieux du Greffe ... Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues modernes et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE peuvent s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 16juillet—1m

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES,

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhée, ulcères), Rhumatisme, Asthme, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultation, rue Dauphine, No 64, tous les jours, de midi à 3 heures. 14 ...

Avis.

PAR suite de la mort de W. L. WYNN, la ... ci-devant GARNER, WYNN & CO est dissoute aujourd'hui. GEO O. GARNER, C. McCARTY. Associés survivants.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.

Les soussignés ont formé une société sous la raison GARNER & McCARTY, pour le commerce de groceries en gros, à l'ancien local de Garner, Wynn & Co, aux Nos 66 de la rue de la Commune et de la rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868

GEO O. GARNER, C. McCARTY. 6oct—1m

AGENCE GÉNÉRALE

DE MM. FOLSOM & CO, Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquin, Liqueurs assorties, Vins rouge en caisse fins et ordinaires, de blanc de ... de ... en barriques de ... de rouge de ... de ...

Sardines, Fruits conservés, Huile de Poucel et Boriquet, Huile de Pignol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe. E. BARRIERE, Seul Agent. 30 juil—3m No 22 rue Natchez.

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.

4000 barils chaux Thomaston, Cape, ... barils chaux à sucre, différentes qualités, ... barils souffre, ... barils huile de graisse "winter strained," ... do huile de baleine, ... do huile de spermaceti, ... do huile de graine de coton, clarifiée, ... do et 1000 caisses huile de charbon. 300 rouleaux chanvre filé de Russie et du Kentucky. Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de charbon, ... Huile de moulins à coton et encre à marquer le coton, Pots et pinceaux à marquer, 200 barils Ciment Rosendale et Louisville, 400 barils Plâtre de Paris, Soude, Huile de Palme Carlett et Résine, Poix, Goudron et Terebenthine. En débarquement et à vendre par KEARNY, BLOIS & CO. 26 sept—3m Nos 66 de la rue des Magasins.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS ayant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, dirige et dirige des moulins à riz, nous sommes prêts à faire sous sa surveillance, toutes les machines qui ... la préparation du riz pour le marché et à fournir les devis, &a, nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO

4 sept—3m Au coin des rues Delord et Foucher

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale: "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. 3oct—1m NEWTON RICHARDS.

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

37............Carondelet............37

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif.........................\$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.........................\$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivière et de mer écrits. 19 sept—4m

TAXES.

MANDATS de l'Etat, pour le paiement de toutes les taxes de l'Etat, à vendre par J. HERNANDEZ, No 11 de la rue Carondelet. 12 oct—1m

AVIS.

Aux Contribuables de l'Etat, dans le Deuxième District.

VOUS êtes requis de vous présenter, de suite, à mon bureau, (Bâtisse des Cours, en face la Place Jackson) pour acquitter la TAXE SPECIALE D'UN POUR CENT prélevée sur la valeur assurée des meubles et immeubles de l'Etat, conformément au tableau d'assessement de l'année 1867.

La susdite taxe doit être couverte en paiement des coupons dus sur les obligations (bonds) émis avant le 26 mars 1867, de tous les mandats d'Etat et de Convention et au rachat des certificats de dette émis en vertu de la loi No 5 de 1866.

L. F. LEMARIÉ, Percepteur des Taxes d'Etat dans le 2me District. 16 oct—3m

Avis aux Contribuables de l'Etat.

VOUS êtes priés de passer à mon bureau, à l'angle des rues Adèle et Nouvelle-Levée, pour y payer la taxe de 1 pour cent destinée à acquitter l'intérêt des obligations (bonds) de l'Etat, sur les mandats non encore payés de dette et les mandats de la Convention. Elle est prélevée sur la valeur totale assurée des meubles et immeubles qui figurent sur les tableaux d'assessement de 1867.

HENRY BENSEL, Percepteur des taxes de l'Etat dans le 4ème District de la ville de la Nouvelle Orléans. 16 oct—1m

Avis aux Contribuables de l'Etat.

VOUS êtes priés de venir payer, à mon bureau No 110 de la rue Carondelet, la taxe spéciale de 1 pour cent destinée au paiement de l'intérêt dû sur les obligations (bonds) de l'Etat, les mandats non encore payés, sur les certificats de dette et les mandats de la Convention. Cette taxe est prélevée sur la valeur de tous les meubles et immeubles assessés sur le tableau de 1867.

F. C. MAHAN, Percepteur des taxes d'Etat dans le Premier District de la ville de la Nlle Orléans. 14 oct—1m

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour le paiement des pertes sur ses assurances de mer, à New-York, Liverpool, Londres et au Havre—quand on le voudra—sans autres frais additionnels que les taux réguliers de prime établis par le tarif du Bureau d'Assureurs de la Nlle Orléans.

Nlle-Orléans, 15 octobre 1868. 16 oct—1m—puis 2 m ...

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1868.

LES actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain sont priés de se réunir dans le local de la banque de MM. Pike, Lapeyre & Brothers, rue du Camp, le MARDI, 27 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour décider d'accepter ou non la loi No 145 de la Législature, intitulée: "Acte augmentant le capital et étendant les pouvoirs de la Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain." 16 oct—12t WM J. CARTER, Secrétaire.

Banque du Sud.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1868.

CETTE Banque, continuant ses opérations de change, recevra des dépôts d'or et de monnaie courante, et fera les affaires de banque en général.

Jours d'escompte: les mercredis et samedis. Les billets doivent être offerts à l'escompte la veille. 29sept—1m THOMAS LAYTON, Président.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est.

Bureau, No 183 de la rue de la Commune.

LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de \$10 par action sera dû et devra être fait, à ce bureau, le 25 octobre prochain.

Par ordre des Directeurs, H. CASTAREDE, Secrétaire. 27 sept—1m

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.

LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No

26.........Rue Carondelet.........26

(au premier.)

JAMES T. TUCKER, Agent général au ... 1er oct—1m

LA

COMPAGNIE NATIONALE DE TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de "Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont concédés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

\$10,000,000

représenté par \$100,000 actions de

\$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

\$35 par actions,

et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, on certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de \$3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopoles actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays sont consolidées en un énorme monopole; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cinquante pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges que ne saurait obtenir une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a armé des permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. Le gouvernement a ... droit de passage sur ... de l'année.

Les actions de cette compagnie ne pourront être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci le croiront nécessaire pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription soit remplie.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront en capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississipi, du Texas et de la Louisiane.

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée,

Nouvelle-Orléans, Lne.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,

No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, ... 6 sept—3 m ...

VENTES JUDICIAIRES

HENRY MICHEL vs TERRANCE COYLE, père de la mineure Marie Anne Coyle et Bernard Monaghan, père du mineur Charles Léonard Monaghan.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 74.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, trente novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Un terrain situé sur la Batture du faubourg Lafayette, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Deuxième, Trois ... et de la Levée et le Chemin Public, et désigné par le numéro Dix-Huit, d'après un plan dressé par ... ... en date du 26 février 1846 et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 30.

Ledit terrain mesure vingt cinq pieds et trois pouces de face au Chemin Public et courant dans la profondeur jusqu'à la ligne d'abornement du terrain No Trois, ayant une profondeur de ... sur la ligne latérale limitrophe du No Dix-Neuf et ... de ... sur la ligne latérale limitrophe du No Dix-Neuf ayant une largeur derrière, sur la ligne limitrophe du No Trois, de vingt cinq pieds cinq pouces et trois lignes, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Ludwig Vallon, suivant acte au rapport de J. F. Coffey ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 décembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans. 29 oct—29—5 14 22 29 nov

MIGUEL PERES vs La dame EMMA LETZELTER

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 113—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La moitié d'une certaine portion de terre sise dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Johnson, de la Douane et Galvez, mesurant vingt huit pieds de face sur la ligne ... de Johnson, sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lesquels ... quatre pouces sur la ligne ... de deux ... cent ..., lequel le numéro ... de ... en date du 16 de juillet 1 ... A. D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de J. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, par acte en date du 16 décembre 1861.

La dite portion de terre, étant la moitié du côté de la rue Douane.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent (s'il y en a) et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de J. A. Ehrhardt, suivant acte au rapport de J. Cohn, notaire public en cette ville en date du 9 mai 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 29oct—29,5,14,22,29.

John T. Hanlin vs. Patrick Burns et Ann Cain, sa femme.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 212—No 26,149, Troisième Cour de District—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues ... Baronne, Carondelet, Lafayette (autrefois Hevia) et Girod.

Le dit terrain mesure quarante quatre pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent quatre ... pieds.

Ensemble avec les édifices en briques à trois étages qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient à la défenderesse la dite Dame Ann Cain, épouse de Patrick Burns, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Armand Fillé, suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 28 février 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans. 29 oct—29 nov 5 14,22,29

W. H. HENNING & CO vs. A. F. DUNBAR et SON EPOUSE.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 25 En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix de novembre 1868, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située au No 215 rue du Camp, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 29oct—nov 1 4 7,10

Succession de feu F. O. WOODMAN, décédé.

DEUXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans. No 29,7—9.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 d'octobre 1868 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI sept de novembre 1868 à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située à l'angle des Promenades du Colisée et Prytanée, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 27oct—27,30 nov 3 5,7

CHS. CAND. Receveur PREMIÈRE BANQUE NATIONALE de la Nouvelle-Orléans vs D. S. FORBES.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, neuf de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété suivante savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues ... Terpsichore ... formant un ... l'angle des rues Prytanée et Frato, ... mesurant ... de face ... d'un ... sur ... rue ... pieds à la ... Gravier ... mesurant ... pieds de face au ... No ... mesurant ... de pieds ..., à un plan ... J. A. D'Hémécourt ... déposé au ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ce te propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de M. M. Simpson, suivant acte au rapport de C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—La somme de deux mille huit cent trente trois piastres et trente cents (\$2,833.30) montant de la somme ... à la ... payé au 25 de septembre 1866 ... par un ... de la somme de ... avec ... en date du ... 1866 ... intérêt à ... de ... par an ... pas en paiement, ... au ... jusqu'au ... en ... le ... taux de ... l'acquéreur ... la ... 20 ... 20 de ... septembre 1866 ... mois ... le ... à ... par an ... compter au ... de ... l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL. Shérif de la Paroisse d'Orléans. 2oct—8 17 23 31—4 nov

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs. LOUIS SURGI.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,654—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro ... et borné par les rues Lapeyrouse, Roman ...

Et Puissance Rousseau, mesurant ... pieds de face à la rue Rousseau ... pieds ... et ... lignes de profondeur ... suivant plan de ... dessiné, en date du 25 octobre 1866, déposé au bureau du Trésorier de cette ville.

Avec la propriété désignée ... de ... Lapeyrouse ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 17oct—17,8,18

Vente de Marchandises saisies.

Douane des Etats-Unis—Nlle-Orléans.

Bureau du Collecteur, 21 octobre 1868.

CONFORMÉMENT à la section douze de la loi du Congrès approuvée le 18 juillet 1866, les marchandises suivantes, saisies pour violation des lois du revenu, seront vendues, à l'enchère publique à l'entrepôt No 1, bâtisse de la Douane, le VENDREDI, 6 novembre 1868, à 11 heures A. M.:

9 juillet 1868, pas de marques, 9 bouteilles kirsch navire Orinda, violation de la section 1 de l'acte du 28 juillet 1866.

16 juillet 1867, marqués A, 6 barils sirop de jus de canne, 12 demi barils de sirop de jus de canne, steamer Trade Wind, violation de la section 1 de l'acte du 18 juillet 1866.

10 août 1868, marqués S, avec T. P. Y., 1 caisse (370) cigares, steamer Guyane, violation de la section 24 de l'acte du 2 mars 1799.

21 avril 1868, marqués P. D., 2 barillets (15 gallons et demi) sherry, 1 caisse eau de Floride et 1/2 paire chaussures ... de chevreau ... navire Prima Donna, violation de la section 24 de l'acte du 2 mars 1799.

21 sept 1868, pas de marques, 4 barriques et demi de rhum, navire Isabella, violation de la section ... de l'acte du 2 mars 1799.

7 septembre 1868, pas de marques, 1 caisse absinthe, 3 billes de billard, navire Elisa, violation de la section 24 de l'acte du 2 mars 1799.

2oct—21,29nov. PERRY FULLER, Collecteur.

VENTES DE CONSTABLE.

E. J WENCK vs M. GRAFF—No 172. Le même vs le même—No 175. Ursule Dabuclet vs le même—No 277.

TROISIÈME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable John F. Montamat, Troisième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, le vingt huitième jour de novembre 1868 à midi, de la propriété suivante, savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, ensemble avec tous les droits privilèges servitudes et avantages y attachés et y appartenant, situé dans le faubourg Tremé, Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Treme, Bayou, Ursulines et Marais, mesurant, mesure française, 38 pieds de face à la rue Tremé 46 pieds 10 pouces de profondeur du côté le plus rapproché de la rue du Bayou et 63 pieds 4 pouces sur l'autre ligne, et 33 pieds 3 pouces de face au fond (s'il y a) comme il appert par plan fait par C. A. De Armas, daté le 18 octobre 1858 et déposé en l'étude de O. De Armas notaire public en cette ville. Cette propriété a été acquise par le défendeur de Joseph Chofflet et Françoise Charpiat, par acte pardevant Joseph Cohn, notaire public, en date du 2 février 1866.

CONDITIONS: Une somme de comptant suffisante pour payer les réclamant ... des demandeurs s'élevant à la somme de cent cinquante-cinq piastres (\$155), jour de la vente, ainsi que ... qu'il soit ... pour la somme en plus des frais de ... justice ... les frais de la constable, amendes judiciaires, frais, etc etc.

2o. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire daté du 2 février 1866, pour la somme de (\$300) deux cent piastres avec frais et intérêts pardevant Joseph Cohn, notaire public.

3o. La reversion ... partir de ... pour la ... somme ... acte que ... ci-dessus d'une somme de (\$1100) onze cent piastres avec frais et intérêts.

4o. La réversion de l'hypothèque donnée par Chofflet à Charpiat en faveur de C. Wolf par acte pardevant A. Dreyfous notaire public en date du 12 juillet 1865 pour garantir le paiement de la somme de (\$800) huit cent piastres avec frais et intérêts.

Balance comptant, en billets du Trésor des E.-U. Acte de vente y compris les timbres de revenu intérieur des E-U, aux frais de l'acquéreur.

J. A. MOLAISON, Constable. 2oct—7 14 28 nov

LOUIS LEONHARD vs ANTHON LANCH—No 443

TROISIEME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé par l'Honorable John F. Montamat, Troisième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Négociants, au No 23 du Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal, le VENDREDI, le troisième jour d'octobre 1868, à midi, ou Nos 23 du Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal, des propriétés suivantes, savoir—

Un dray servant à charroyer des barils.

Une mule avec harnais.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

J. A. MOLAISON, Constable. 30 oct—30 31 30

CONSULAT DE FRANCE

AVIS MENSUEL. Octobre 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent —ou ceux de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A	J
Ader Mme, née Marceline Rogues	Jamoureau Jean
Arnous Virginie Mlle	Justa Charles
Attland ou Aillard Louis	Jung Joseph Augusta Alexandre et Joseph Auguste Louis
B	L
Bloche Louis docteur	Lafon Pierre
Buhier Benjamin	Laurier Marie
Buzarett Jules	Landreau Frédéric avocat
Barbarout Victor et Xavier de la Pointe à la Hache	Leroy Eugène
Bajon Jean Marie	Lavinie François
Broca Jean	Larrouy Jean
C	M
Cabiro Emile, origine de Montant, Landes	Mas Louis Alexandre
Casaubon Cabriel	Morel Regulus et Alphonse
Chaubet Jean-Marie	Meunier Marc
D	Masson Anthony
Darlos Joseph	Mordauville Jean-Baptiste Gaorin
Donat Jacques et famille	Montant Jean et Henri
De Barès Charles	Maître Antoine Mme Vve
Delorme Mme née Wibratte	Meder Chrétien
Daquin Jules Mme née Bordes	Monrot Pierre René des Opelousas, Lne
Donée Pierre	Magnard Jean-Baptiste
F	N
Fiessière Philippe	Nicolas Guillaume, orfèvre
Fumel ou Jumelou Tamet Pierre	Q
Foudras Ernest	Quantin Arsène Mme Vve
Fischer-Wiestrin Mme	R
G	Revest Joseph
Guibert	Roy Louis Auguste
Gossin Mme née Marianne Delabay	T
H	Toulouse Labore
Helser Mme Vve née Augustine Greiff	Tauzet Louis Aristide, avocat
	Tapie Bernard, origine de Barry, Hautes Pyrénées
	V
	Valet Antoine

La Chancellerie du Consulat de France sise rue St-Louis No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er oct

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Grande vente de Marchandises sèches Etrangères et américaines.

PAR VINCENT & Co—W. F. Vincent, encanteur—Il sera vendu JEUDI, 29 octobre, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres—

300 colis et lots de marchandises sèches de mises sur lesquelles l'attention du commerce est appelée, et comprenant—Coton blanc et coton écru de toutes les qualités, indiennes unies et fantaisie, Kerseys, jeans, coutils, satinets, casimirs, draps; flanelles rouges, blanches, bleues, molletons, étoffes à doublures, mousselines laine, popelines, mérinos, alpacas, bonneterie, mouchoirs, rubans, garnitures, couvertures grises et blanches, &c.

Et 100 douzaines bas de qualité supérieure. Et 100 douzaines chapeaux feutre, draps et casimirs, des dernières formes, pour hommes et jeunes garçons. 29 oct

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Grande vente, sans réserve, de Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux, Bonneterie et "Notions".

PAR HOLZ, BLOHM & CO.—No 21 de la rue de Chartres.—Il sera vendu, JEUDI, 29 du courant, à 10 heures du matin—

600 lots de marchandises sèches étrangères et américaines, 250 lots habillements et lingerie de saison, 1 0 do chapeaux castor, peluche et laine, 200 do "notions" et bonneterie.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20 oct

PAR PLACIDE J. SPEAR.

SANS LIMITE.

Deux Magnifiques lots de terre, rue des Ursulines, 2me District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, 25, rue Bienville—SAMEDI, 31 octobre, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, sans aucune limite—

Deux certains lots de terre dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Ursulines, Hôpital, Rampart et Prieur, désignés par les Nos. 5 et 6 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 121 pieds 3 pouces 6 lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions, 1/3 comptant, la balance sur un crédit d'un an pour billet portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 p. d'intérêt jusqu'au paiement, ... de ... au ... de juridiction ... des frais ... pour le recouvrement du billet.

Actes de vente avec timbres des Etats-Unis, etc., aux frais des acquéreurs, pardevant P. E. Lecesne, notaire public. 27 oct

PAR CHARLES E. FORTIER

Succession d'Emile Trumpf.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.—JEUDI, 29 octobre 1868, à 10 heures du matin, sur les lieux, dans la rue des Remparts, entre les rues Ursulines et Hôpital, il sera vendu—

Tout le fonds de boulangerie situé dans la rue des Remparts, entre les rues Hôpital et Ursulines, et connue sous le nom de "Boulangerie d'Emile Trumpf."

Egalement—Deux charrettes à pains, deux chevaux, deux jeux de harnais, un lot de volailles, meubles de salon, une vache et ... de ...

Conditions—Comptant. 28 oct

MONTGOMERY BROS. & CO.

VENTE PÉREMPTOIRE DE

La Barge Sloop "NED", à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY BROS & CO,—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 29 octobre, à 4 heures, au Vieux Bassin, près de la rue Galvez—

La barge-sloop "Ned", du port de 7 tonneaux 60/100 — avec toutes ses voiles, cordages, apparaux, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 28 oct

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 29 octobre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 57 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à bascule, tables de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à ..., glaces, ... contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à dessus en bois et rotin. 28 oct

GRANDE VENTE PÉREMPTOIRE

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery encanteur. — Il sera vendu, JEUDI, 29 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Laner, rue Gravier—

Elégants chevaux appareillés, do de monture, Beaux mulets de tir, Bonnes vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 28 oct

PAR G. DE FERIET.

Propriété améliorée de valeur, située rue Ste Thérèse entre St Thomas et St Joseph. Succession de JOSEPH STEIL—No 31,292.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 26 rue Bienville—SAMEDI, 14 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, ... et ... en vertu d'un ordre de l'honorable ... Dugoujon ... du ... Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du ... octobre 1868, la propriété dont la description suit:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Ste Thérèse, St-Thomas, Setinbourg et Ste Thérèse—... avant de ... pieds, 5 pouces, ... pieds ... à la rue Ste Thérèse ... dont de la rue St Thomas, et ... pouces de profondeur ... de ... Dans l'ensemble ... qui ...

Conditions—... Le tout comptant, la balance à un an de crédit en billets hypothécaires du ... acquéreur, portant intérêt ... et ... Amélioration privilège ... de ... spécial et privilège du vendeur. Les ... frais ... le ... fonds ... payer ... pour la ... frais ... timbres ... aux frais de l'acquéreur. 16oct—9,16,17,24 31 nov

Très jolie cottage située rue des Bons Enfants entre Morales et Urquhart.—Succession de MARY GRATTEN Veuve de J. W. Westcombe—No 3,1?9.

PAR G DE FERIET, encanteur—Bureau No 26 rue Bienville—SAMEDI, le 14 nov embre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, il sera vendu, par ordre de l'honorable Louis Dugoujon juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1868—

Un terrain situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues des Bons Enfants, Amour, Prieur et Urquhart. Le dit terrain est désigné par le No 3 et appartient au No 7, conformément à un plan dressé par L. Bargi, voyer, le 12 février 1838 ... de ... pieds de ... ainsi ... des Bons Enfants sur 127 pieds 7 ... pouces de profondeur. Ensemble avec une maison en briques "cottage" ... chambres ... bâtisses ... chambres ... citerne, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 16oct—15 17 24 31 7 et 14 nov

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année au ... 30 sept 1868 ...		
Savoir: Primes d'incendie	\$85,820 43	
Primes de mer	38,295 21	
Primes de rivières	20,013 76	\$124,129 42
En moins—Primes remboursées	6,056 95	
Primes non expirées	16,449 60	16,... 55
Montant net des primes		\$107,384 45
PERTES PAYÉES		
Pertes par incendie	\$15,316 30	
Pertes sur mer	14,412 16	
Pertes sur les rivières	17,400 30	
Réassurances	3,...	
Quittes pour cent de réduction	11,765 72	
Taxes et revenu intérieur	6,564 22	
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes	18,341 38	91,743 54
Bénéfice net		\$15,610 91
L'actif de la Compagnie est comme suit		
Effets recevables		\$17,002 00
Primes en voie de perception		12,302 47
Prêts garantis		4,691 15
Prêts sur hypothèque		29,060 00
Placé en actions de banques		44,315 00
Actions du Valletta Dry Dock Company		7,9?0 00
Actions du Good Intent Towboat Company		700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union		6,315 00
Scrip des Compagnies d'Assurance		17,317 30
Propriété foncière		9,645 0
En caisse		39,345 41
Billets de souscription		93,566 50
		\$2?8,3?? 30

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi ce 15 octobre 1868. S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRET sur les certificats de profit non encore payés à partir du 9 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président. A. BALDWIN, Vice-Président.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

DIRECTEURS

De la Comp d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bercier,	A Baldwin,	D F Logan,
Chas J Leeds	A Palacio,	J Zelley,
D Beeligoy,	William Hoyt	S Cambon
E H Harris,	Alex Marks,	A Tertrou,
J Lapene,	D L Kernion,	J Bogue,
L H Gardner,	W B Conger,	G B Hancand,
Thos Gois,	A Elmer Bader,	M J Hauck,
Aix Mccregor,	F Girault,	E Ganucheau,
J A Bonneton,	F Laborde,	A Waldhuck,
C Hopkins,	S Herrmann,	C H Mosten,
L F Pothier,	F Bordelais,	E S Mioton.

16 oct—1an

P. MARSOUDET vs HELOISE BOUDOUSQUIE

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 24,631—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, ... de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, côté sud-est de la rue Bourgogne, dans l'îlet borné par la dite rue Bourgogne et celles Ste Anne, Du Maine et Dauphine, ayant, mesure américaine, trente-deux pieds de face à la dite rue Bourgogne, sur quatre-vingt-seize pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une belle maison de résidence en briques, à trois étages, portant le No 200 sur la rue Bourgogne, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Alfred Marchand, suivant acte au rapport d'Octave Morel, notaire public en cette ville en date du 24 mai 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par le coupons à la convenance des parties portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant celui fixé pour la vente.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans. 15 oct—25, nov 3,12,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande Vente, sans réserve, de

650 lots Habillements de clientèle et de saison.

— Egalement —

280 lots de Lingerie de messieurs.

— Et —

150 douzaines Chapeaux de jeunes gens et de jeunes garçons.

PAR HOFFMAN MARKS & CO, A. E. Levy, encanteur—JEUDI, 29 du courant, à 10 heures dans notre salle d'encan, au No 30 de la rue de Chartres, il sera vendu,

650 lots habillements de clientèle et de saison.

Egalement—280 lots lingerie de messieurs,

Et—150 douzaines chapeaux de jeunes gens et de jeunes garçons.

Le tout sans aucune réserve quelconque. Conditions à la vente. 28 oct

PAR LOUIS STERN & BRO.

600 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS, M. Stern encanteur—VENDREDI, 30 octobre, à 10 heures précises du matin, il sera vendu, sans limite ou réserve, dans leur salle d'encan No 21 de la rue du Magasins et 28 de la rue Gravier—

600 caisses bottes, souliers et brodequins. Comprenant bottes fines cousues et chevillées, guêtres congress, balmorals et brodequins d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons, guêtres congress, balmorals, ... et de femmes; ... chaussures de Philadelphie pour enfants—Bottes à boutons, Bismark bleues, bas et brosses, bottes congress et lacées, avec ou sans boutons, et de toutes grandeurs. Conditions à la vente. 29oct

PAR O. VALETON.

EPAULES! EPAULES!

PAR O VALETON, encanteur. — JEUDI, 29 octobre, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'entrepôt Wabash, rue Nouvelle Levée, entre Poydras et Lafayette—

50 boucauts épaules,

Conditions—Comptant. 28 oct

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins; 100 malles Bottes et Congress cousus.

PAR E. ROGER, & CO — H. Samery, encanteur. —JEUDI, 29 octobre, il sera vendu, à 10 heures à leur salle d'encan, Nos 65 et 67, rue de la Vieille Levée—

500 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.

Aussi—100 malles bottes et congress cousus.

Conditions à la vente. 28 oct

PAR D. F. MORPHY

Cordes! Cordes! Cordes!

PAR D. F. MORPHY, encanteur. — Il sera vendu, AUJOURD'HUI, jeudi, 29 octobre 1868, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins,

50 rouleaux de corde faite à la main et à la machine. Conditions—Comptant. 29 oct

Habillements. Habillements.

PAR D. F. MORPHY, encanteur — Il sera vendu, JEUDI 29 octobre 1868, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, au premier.

Un assortiment général d'effets de fantaisie, ... de ... pantalons et de ... et d'effets de ... en papier, ... à habits, boutons, ... etc.

Conditions—Comptant. 28 oct

PAR S. GUINAULT

Installation d'un Magasin de Cigares.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — JEUDI, 29 octobre 1868, il sera vendu, à 11 heures au No 137 de la rue de la Commune No 136 entre Camp et St Charles—

L'installation complète d'un magasin de cigares, comprenant des vitrines, étagères, tables, comptoirs, lampes, installation de gaz &c. &c.

Conditions—comptant. 28 oct

VACHERIE.

Succession de Dominique Rosado.

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—LUNDI, 2 novembre 1868, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le derrière de l'habitation de Michel Fromage ... de quelques ... dans la rue des Ursulines, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans en date du 21 octobre 1868

22 Vaches laitières, 1 taureau,

3 Chevaux de harnais, 1 lot de volailles,

1 Charrette à lait, bidons et 1 lot de harnais,

1 Lot de fourrage,

La clientèle de la vacherie d'environ 80 gallons par jour,

1 Lot de meubles meublant.

Conditions. — Toutes sommes au-dessous de \$150 comptant payable au moment de l'adjudication,—Toutes sommes au-dessus de \$150 et n'excédant pas \$500, à 3 mois de crédit et au-dessus de \$500 à 6 mois de crédit. ... en billets ... à la satisfaction de l'administrateur portant 8 pour cent d'intérêts de date. 27 oct

PAR CHS. T. NASH.

Succession de Richard W. Godwin et de Sarah L. Godwin, décédés.

Montre en or, revolver, meubles, &c. &c.

PAR CHAS. T. NASH, encanteur, Bureau, au No 55 ... Mail ... Avenue, au coin des rues St Charles et Perdido—MERCREDI, 4 novembre 1868 à 11 heures du matin, dans la salle d'encan, au coin des rues St Charles et Perdido, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge ... de la Paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, en date du 22 octobre 1868, No ... des biens de la dite succession, savoir: une montre en or, un revolver, des meubles, tapis, poêle, matelas, lits, oreillers, pendules &c. &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 23 oct

PAR A. DUCHIRON

PAR A. DUCHIRON, Encanteur — Nos 28 et 30 de la rue T choupitoulas —

Marine. Attention!

Il sera vendu, JEUDI, 29 du courant, à 11 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra—

Un vaisseau en fer,

Un lot d'outils,

Quatre grandes poulies,

Deux poulies,

Une barre à chaîne,

Une "monkey wrench"

Un grand ...

Deux poulies simples,

Quatre grandes poulies,

Une chaîne de 17? livres. 28 oct

MEUBLES: MEUBLES

Au No 256 de la rue Ste-Marie, coin Chestnut.

PAR A. DUCHIRON, Encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 30 du courant, à 11 heures du matin, ... un assortiment de meubles ...

Egalement—Un piano droit et une bibliothèque contenant des livres de ... catholique. 28oct

GRANDE VENTE D'ACAJOU.

PAR A. DUCHIRON, Encanteur—Il sera vendu, le 19 novembre 1868, à midi, au moulin Maripesa, rue St-Joseph près le Levée—

Quelques cents ... de ... Acajou de Minatitlan, parfaitement préparés, de différentes dimensions, de 1 à 3 pouces, longueur moyenne de 7 à 14 pieds, qualité provenant de 15 tonneaux.

Pour de plus amples détails, s'adresser à A. DUCHIRON, Encanteur, Nos 28 et 30 de la rue Tchoupitoulas. 11 oct—J D

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Biens de Levée de la Louisiane — Succession de PATRICK McDONOGH—No ... — Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, encanteurs—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 Place de la Bourse—SAMEDI, 31 octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 16 octobre 1868, il sera vendu, pour le compte de la succession de Patrick McDonogh, savoir:

Huit bons de Levée de l'Etat de la Louisiane, pour la somme de mille (\$1,000) piastres chaque et numérotés 334, 336, 337, 338, 359, 364, 361 et 377.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20 oct—29,24 29,31

SUCCESSION DE JAMES DRUMMOND

No 22,267—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No. 17, Place de la Bourse—SAMEDI, 28 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon L. Dugoujon, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété suivante, appartenant à la succession Drummond:

1—Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 15, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Julie et St-Joseph, mesurant 30 pieds de face sur la rue des Magasins (mesure française), sur une profondeur de 120 pieds.

2—Un morceau de terre dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Bacchus ou Baronne, Deuxième et Apollo ou Carondelet, mesurant 66 pieds de face à la rue Troisième, sur 129 pieds de profondeur et borné par les rues Bacchus ou Baronne, faisant l'encoignure des dites rues.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes de 1868.

Actes de vente et les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, par devant W J Castell, notaire public. 20oct—25,2 14, 21 28

Emplacement de choix pour les affaires—près le marché "Magasine"—Succession de MARGUERITE GAUTIER, décédée, femme de Nathalie ... —No 3,245. Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur — Bureau, No 17 du Passage de la Bourse.— SAMEDI 14 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon L. Dugoujon, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 7 octobre 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Marguerite Gautier, décédée, femme de Natale Bellin,

UN MORCEAU DE TERRE situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre l'ancienne rue des Magasins, la rue Laurel le Chemin Félicité et la rue Ste-Marie. Le dit morceau de terre forme l'angle de l'ancienne rue des Magasins et de la rue Ste-Marie, il est composé des terrains Nos 26 et 27 qui se touchent et ont ensemble trente-cinq pieds de face à l'ancienne rue des Magasins, sur une profondeur de ... pieds de ... vingt ... pieds ... de ... de ... de ... Chemin Félicité.

Conditions.—Mille piastres comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement—avec la clause de cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le paiement des billets. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1868.

L'acte de vente, y compris les timbres des Etats-Unis, pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 13 oct—15 24—3 11 nov

Emplacement pour Grocerie et Résidence à l'encoignure des rues Erato et Liberty — Et Terrains sur le Chemin de Gentilly — Succession de JEAN JOSEPH MONIOTTE — No 1319 — Cour de Paroisse, Paroisse de Pointe-Coupée, Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17, Passage de la Bourse—SAMEDI, le 21 novembre 1868 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. Bourgeois, Juge de la dite Cour de Paroisse de la paroisse de Pointe Coupée, La., daté à Pointe Coupée le 15 octobre 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ... appartenant à la succession de Jean Joseph Moniotte décédé pour opérer un partage entre les héritiers de la susdite succession—

Trois portions ou morceaux de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberty, Franklin, Erato et Thalie, désignées par les lettres A B et C sur un croquis par Pilié & Murray, attaché à la susdite succession.

Le lot A forme l'encoignure des rues Liberty et Erato et mesure 26 pieds 1 pouce de face à la rue Liberty sur 57 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la rue Erato, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison basse ayant une chambre arrangée pour un groceria devant, 7 chambres avec le fond et une cuisine à un étage ayant 2 chambres, 2 citernes. Connue par le No 361 rue Liberty et formant l'encoignure de la rue Erato.

Le lot B adjoint le susdit terrain et mesure 26 pieds 11 pouces de face à la rue Liberty sur une profondeur entre lignes parallèles de 57 pieds 8 pouces Les améliorations consistent en une maison basse (double) en briques, avec 4 chambres, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, etc. connue par le No 347 rue Liberty.

Le lot C adjoint les susdits terrains dans le fonds et mesure 28 pieds 4 pouces de face sur la rue Erato sur une profondeur entre lignes parallèles de 64 pieds. Les améliorations consistent en une maison basse ayant deux chambres, une cuisine à un étage ayant 3 chambres, 3 citernes etc., connue par les Nos 232 ... rue Erato.

Les susdits terrains sont les subdivisions des dits terrains originaux, Nos 11 & 12

2o Deux lots de terre, à Gentilly, faubourg Tremé, 3me District de cette ville désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet "B" sur un plan par De Armas, 15 février 1853, déposé au bureau de S. E. Holland, notaire, comme plan No 24. Les dits terrains se touchent et mesurent ensemble 65 pieds 4 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de Gentilly, 63 pieds 1 pouce de large dans le fond, sur 177 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur une ligne du terrain No 3, —188 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne des terrains Nos 6, 11 & 12, sur 2 pieds 9 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clay.

Conditions de la vente—1/3 du prix à l'adjudication, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis et la balance à un et deux ans de crédit, du jour de la vente. Les acquéreurs devront faire leurs billets subdivisés en coupons, payables au propre ordre et endossés par eux, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, ... une hypothèque spéciale sur la ... propriété vendue ... clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement des billets.

Les améliorations devront être assurées ... pour ... les polices transférées aux ... des dits billets. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes de 1868. Actes de vente et les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant T. O. Stark, notaire, ... Home Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans—Un. No 363 de ... au ... et ... No 256 de l'année 1861 pour \$... Conditions pour les scrips—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 oct—21,31—7 14 21 nov